L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
BUREAUX, 75 RUE D CHARTRES
NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE MATIN, 11 SEPTEMBRE

La proclamation de la République en France.

Nous avons une partie de nos journaux [illegible] Paris du 2 au [illegible]bre. Nous en donnons de nombreux extraits.

Le journal officiel du 6 contient la nomination d'une quarantaine de préfets et administrateurs provisoires des départements. Nous empruntons à ce numéro les documents suivants :

Circulaire adressée aux administrateurs provisoires et aux préfets des départements de la République, par le membre du Gouvernement de la défense nationale, délégué au ministère de l'intérieur.

Monsieur le préfet, en acceptant le pouvoir dans un tel danger de la patrie, nous avons accepté de grands périls et de grands devoirs. Le peuple de Paris qui, le 4 septembre, se retrouvait, après une nuit longue et cruelle, ne l'a pas entendu autrement, et ses aclamations voulaient dire clairement qu'il attend de nous le salut de la patrie. Notre nouvelle République n'est pas un événement qui coupe entre les dissentions politiques, les vaines querelles. C'est même pour nous l'avons dit, un gouvernement de défense nationale, une République combat à outrance contre l'envahissement.

Songez-vous donc des citoyens animés du même nom que nous, qui désirent sauver la Patrie et prêts à ne reculer devant aucun sacrifice.

A côté du feu des collaborateurs improvisés apportez le sang-froid et la vigueur qui doivent appartenir au représentant du pouvoir décidé à tout pour vaincre.

Soutenez tout le monde par votre activité sans limites, dans toutes les questions de salut de l'armement, de l'équipement des citoyens et de leur instruction militaire.

Levez les lois prohibitives, toutes les restrictions si funestement apportées à la fabrication et à la vente des armes, ont disparu.

Chaque Français requiso en prenne ce qu'il se mette à la disposition de la patrie : *la Patrie est en danger.*

Ce n'est pas qui, pour parjure, des ses serments les détails du service. Mais faites-vous gagner les uns-même, et appliquez-vous à gagner les concours de tous les citoyens, afin que, dans un immense élan, un effort, la France doive son salut au patriotisme de tous ses enfants.

Recevez, etc. LÉON GAMBETTA.

Citoyens de Paris,

Le gouvernement de la défense nationale a pris sous votre mandat des droits du peuple. Dans un délai aussi court que le permettent les circonstances, les citoyens appelés à être leur municipalité. Ils vous aideront, et afin de pourvoir aux nécessités urgentes du service de la Cité dans une crise exceptionnelle, le maire de Paris pour *maires provisoires* des 20 arrondissements les citoyens dont les noms suivent :

1er Arrondissement. — Tenaille-Saligny.
2e Arr. — Tirard, négociant.
3e Arr. — Bonvalet, négociant.
4e Arr. — Greppo, ouvrier, représentant du peuple.
5e Arr. — J.-B. Bocquet, ancien adjoint.
6e Arr. — Hérisson, avocat à la cour de cassation.
7e Arr. — Ringuenoit, docteur-médecin.
8e Arr. — Carnot, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848.
9e Arr. — Rousse, homme de lettres.
10e Arr. — Turpin, négociant.
11e Arr. — Léonce Ribert, professeur.
12e Arr. — Alfred Giraud, négociant à Bercy.
13e Arr. — Pernolet, imprimeur.
14e Arr. — Lenveu, rédacteur du *Siècle*.
15e Arr. — Corbon, ancien représentant du peuple.
16e Arr. — Henri Martin, historien.
17e Arr. — François Favre, homme de lettres.
18e Arr. — Clémenceau, docteur-médecin.
19e Arr. — Richard, fabricant.
20e Arr. — Sirdey, commerçant.

Ces citoyens sont invités à entrer immédiatement en fonctions et à désigner chacun deux adjoints. Il est inutile de rappeler que le nouveau administrateur doit être parisien, qu'en face de l'ennemi [illegible] sur Paris, leur premier devoir [illegible] de veiller aux intérêts d'urgence des citoyens et de se tenir, nuit et jour, prêts à seconder la défense nationale.

VIVE LA RÉPUBLIQUE!

Le maire de Paris,
JEAN-ETIENNE ARAGO.

Les adjoints :
CHARLES FLOQUET,
HENRI BRISSON.

Paris, le 5 septembre.

Le bruit s'est répandu que des cartouches renfermant, au lieu de poudre du salpêtre et de l'amidon. Plusieurs ont été distribuées à la troupe. Le président du gouvernement de défense nationale informe les habitants de Paris que des deux mille cartouches à salde destinées à l'instruction des recrues avaient été envoyés par erreur à l'école d'artillerie de Versailles. On délivrant avec précipitation des cartouches, la vérification n'avait pu être faite.

Les autres les plus formels sont donnés pour réparer cette erreur et pour qu'elle ne puisse se renouveler à l'avenir.

Le service de l'artillerie veille et la patrie peut compter sur son patriotisme.

Le président du gouvernement national, gouvernement de Paris,

JULES FERRY.

Le général en chef d'état-major général du gouverneur,
SCHMITZ.

A L'ARMÉE

Le gouvernement a compromis son confiance en lui et l'élève.

Le gouvernement a mis en péril, par ses fautes, le salut de la patrie, en le [illegible]

Le peuple de France vient de [illegible] [illegible] [illegible]